

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

NOUVEAUX DROITS EN FAVEUR DES MALADES ET DES PERSONNES EN FIN DE VIE -
(N° 2512)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS132

présenté par

Mme Le Dain, Mme Laclais, M. Premat, Mme Rabin, M. Le Roch et M. Valax

ARTICLE 5

Supprimer les alinéas 3 et 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé une autre rédaction dans un autre amendement.